Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Bulletin sur la lutte antiparasitaire :

Nouvelles du Centre pour la lutte antiparasitaire d'AAC

Vol. 1, nº 2, automne 2008

Canada

Pour obtenir des exemplaires additionnels de cette publication ou pour demander un exemplaire sur support de substitution, veuillez communiquer avec :

Section des publications
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir John Carling
930 avenue Carling
Ottawa, Ontario K1A OCE

Téléphone : (613) 759-6610
Télécopieur : (613) 759-6783
Courriel : publications@agr.gc.ca

Version électronique disponible à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/ppelrrp

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2008

ISSN 1916-3851
No AAC 10566F

Table des matières

Les fruits de la vigne 4
Les agriculteurs connaissent très bien les ennemis des cultures 5
À la recherche de solutions aux problèmes que posent les ennemis des cultures 7
Apprendre à connaître les criquets 7
Vaincre la fusariose de l'épi du blé 8
Demandes d'homologations et homologations obtenues en 2008 9
Groupe de travail technique sur la réduction des risques liés aux pesticides Réunion annuelle de 2008 10
Réunions du Groupe de travail technique sur les usages limités, avril-mai 2008 10
Quoi de neuf sur le site Web du CLA? 11
Calendrier des événements 12
Mouvements de personnel 12

À propos du Centre pour la lutte antiparasitaire

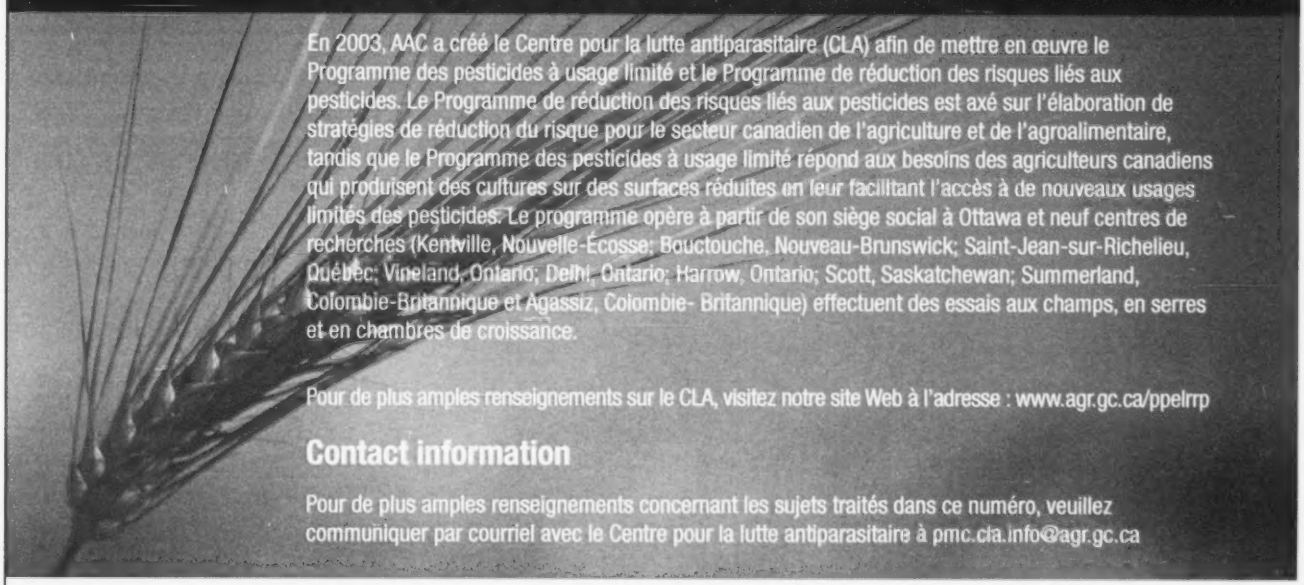

En 2003, AAC a créé le Centre pour la lutte antiparasitaire (CLA) afin de mettre en œuvre le Programme des pesticides à usage limité et le Programme de réduction des risques liés aux pesticides. Le Programme de réduction des risques liés aux pesticides est axé sur l'élaboration de stratégies de réduction du risque pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, tandis que le Programme des pesticides à usage limité répond aux besoins des agriculteurs canadiens qui produisent des cultures sur des surfaces réduites en leur facilitant l'accès à de nouveaux usages limités des pesticides. Le programme opère à partir de son siège social à Ottawa et neuf centres de recherches (Kentville, Nouvelle-Écosse; Bouctouche, Nouveau-Brunswick; Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec; Vineland, Ontario; Delhi, Ontario; Harrow, Ontario; Scott, Saskatchewan; Summerland, Colombie-Britannique et Agassiz, Colombie- Britannique) effectuent des essais aux champs, en serres et en chambres de croissance.

Pour de plus amples renseignements sur le CLA, visitez notre site Web à l'adresse : www.agr.gc.ca/ppelrrp

Contact information

Pour de plus amples renseignements concernant les sujets traités dans ce numéro, veuillez communiquer par courriel avec le Centre pour la lutte antiparasitaire à pmc.cla.info@agr.gc.ca

Pour obtenir des exemplaires additionnels de cette publication ou pour demander un exemplaire sur support de substitution, veuillez communiquer avec :

Section des publications
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir John Carling
930 avenue Carling
Ottawa, Ontario K1A 0CE

Téléphone : (613) 759-6610
Télécopieur : (613) 759-6783
Courriel : publications@agr.gc.ca

Version électronique disponible à l'adresse suivante : www.agr.gc.ca/ppelrrp

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2008

ISSN 1916-3851
No AAC 10566F

Table des matières

Les fruits de la vigne 4
Les agriculteurs connaissent très bien les ennemis des cultures 5
À la recherche de solutions aux problèmes que posent les ennemis des cultures 7
Apprendre à connaître les criquets 7
Vaincre la fusariose de l'épi du blé 8
Demandes d'homologations et homologations obtenues en 2008 9
Groupe de travail technique sur la réduction des risques liés aux pesticides Réunion annuelle de 2008 10
Réunions du Groupe de travail technique sur les usages limités, avril-mai 2008 10
Quoi de neuf sur le site Web du CLA? 11
Calendrier des événements 12
Mouvements de personnel 12

À propos du Centre pour la lutte antiparasitaire

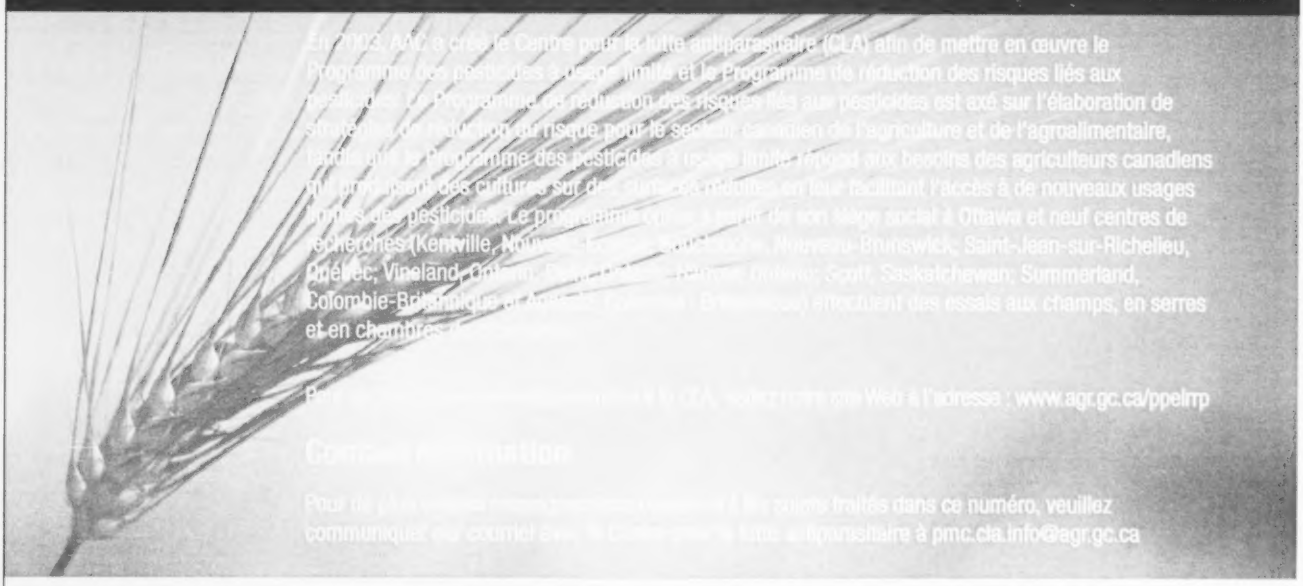

En 2003, AAC a créé le Centre pour la lutte antiparasitaire (CLA) afin de mettre en œuvre le Programme des pesticides à usages limités et le Programme de réduction des risques liés aux pesticides. Le Programme de réduction des risques liés aux pesticides est axé sur l'élaboration de stratégies de réduction du risque pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, tandis que le Programme des pesticides à usages limités répond aux besoins des agriculteurs canadiens qui produisent des cultures sur de petites superficies en leur facilitant l'accès à de nouveaux usages homologués de pesticides. Le programme est géré à partir de son siège social à Ottawa et neuf centres de recherches (Kentville, Nouvelle-Écosse; Fredericton, Nouveau-Brunswick; Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec; Vineland, Ontario; Harrow, Ontario; Winnipeg, Manitoba; Scott, Saskatchewan; Summerland, Colombie-Britannique; Agassiz, Colombie-Britannique) qui effectuent des essais aux champs, en serres et en chambres [illegible]

Pour [illegible] le CLA, visitez notre site Web à l'adresse : www.agr.gc.ca/ppelrrp

Communiquer avec nous

Pour de [illegible] sujets traités dans ce numéro, veuillez communiquer avec [illegible] à pmc.cla.info@agr.gc.ca

Les fruits de la vigne

Les agriculteurs qui gagnent leur vie en produisant des cultures de haute valeur sur des surfaces réduites savent qu'ils doivent empêcher les ravageurs de prendre le dessus dans leurs champs, leurs vergers, leurs vignes ou leurs serres. Pour faire face aux menaces sans cesse renouvelées que posent les insectes, les mauvaises herbes et les maladies, ces agriculteurs doivent exercer une vigilance constante, mais ils ont également besoin d'homologations pour de nouveaux usages des pesticides qui leur permettront de lutter plus efficacement contre les ennemis de leurs cultures.

Idéalement, les produits utilisés conformément à ces nouvelles homologations doivent s'attaquer aux ennemis des cultures tout en épargnant les espèces utiles. L'application des pesticides doit également être le plus sécuritaire possible, tant pour les producteurs que pour l'environnement. Ces nouvelles homologations peuvent être mises à profit plus rapidement lorsque les producteurs et les chercheurs collaborent, et c'est là que le CLA intervient en finançant la recherche sur des moyens de lutte antiparasitaire à risque réduit pour la santé et l'environnement et en s'assurant que les scientifiques et les agriculteurs collaborent pour l'atteinte de ces résultats.

Les essais de pesticides au champ constituent un outil de recherche majeur pour le programme, comme en témoigne le projet mené en 2006 sur la ferme de 42 acres d'Earle Muir, dans le sud de l'Ontario. M. Muir, un producteur de la région de Niagara-on-the-Lake, exploite depuis plus de 40 ans une ferme qui appartient à sa famille depuis cinq générations. Il connaît bien les essais avec des pesticides : il a fait partie du Comité consultatif sur les pesticides de l'Ontario pendant plus de deux décennies et participe à des travaux de recherche en agriculture depuis bien plus longtemps encore. Il produit surtout des pêches, mais également des raisins destinés à la production de vin; certaines de ses vignes ont été « empruntées » par des chercheurs pour effectuer des essais avec l'insecticide Altacor afin d'éliminer la tordeuse de la vigne.

Les larves de ce petit insecte dévastateur, une fois écloses, s'introduisent dans les raisins et les font pourrir depuis l'intérieur. « Elles ne posent pas une menace pour le vin comme tel, affirme M. Muir, mais elles viennent modifier la teneur en acides et en sucres des raisins; elles peuvent être vraiment dévastatrices si elles ont la possibilité de s'établir. De nos jours, bon nombre de producteurs luttent contre ces insectes à l'aide de phéromones, substances qui agissent sur la capacité de reproduction des insectes et font en sorte que ceux-ci ne peuvent pas pondre d'œufs fertiles. Cependant, il faut parfois traiter les vignes contre des insectes secondaires, et c'est là qu'il devient réellement intéressant de disposer de ces nouveaux insecticides à faible toxicité ».

Les essais sur les tordeuses ont commencé sur une demi-douzaine de rangs de vignes situés en bordure de vignes que M. Muir avait mis à la disposition de l'équipe de recherche (une compensation lui est versée pour les fruits perdus à cause des essais). L'équipe a traité certains plants avec Altacor, tandis que d'autres sections des rangs ont été traitées avec divers autres produits. De plus, certaines vignes n'ont pas été traitées afin de servir de témoins. Comme il peut y avoir jusqu'à trois générations de tordeuses par année, les chercheurs ont traité certains des plants à l'essai plus d'une fois et, à des moments précis pendant la saison de croissance, sont revenus pour dénombrer les larves et évaluer les dommages qu'elles pouvaient avoir causés.

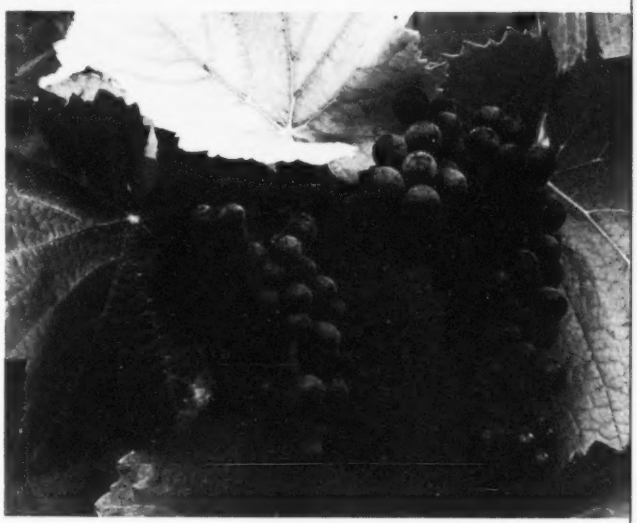

Résultats? « Altacor travaille aussi bien que les produits que j'utilise depuis des années », affirme M. Muir. « Ce produit me permet également de retourner dans mes vignes 12 heures seulement après le traitement, ce qui est important si j'ai d'autres travaux à réaliser — lorsque j'utilise l'ancien insecticide, qui est à large spectre et très puissant, je ne peux retourner dans mes vignes qu'au bout

de 21 jours. Contrairement à l'ancien produit, Altacor est sans danger pour les animaux qui pourraient passer dans mes vignes et, selon toute vraisemblance, est sans danger pour les abeilles et d'autres insectes utiles. Nous avons aussi constaté qu'il constituait un bon moyen pour éliminer les scarabées japonais, qui peuvent causer beaucoup de dommages aux feuilles des vignes, des cerisiers et d'autres végétaux ».

À la suite de ces essais, Altacor a été homologué pour la lutte contre la tordeuse de la vigne. Cela illustre bien le travail effectué au sein du Programme des pesticides à usage limité et, comme vous allez le voir plus loin dans le présent numéro, le CLA travaille également sur beaucoup d'autres dossiers.

- Dans notre article intitulé « Vaincre la fusariose de l'épi du blé », vous découvrirez de quelle façon le Programme de réduction des risques liés aux pesticides du CLA a contribué à l'élaboration d'un modèle amélioré pour aider les producteurs ontariens à protéger leurs champs de blé contre cette maladie.

- L'article « Apprendre à connaître les criquets » nous présente quant à lui un nouveau guide de terrain pour identifier ces ravageurs.

- L'article « Les agriculteurs connaissent très bien les ennemis des cultures » décrit les travaux effectués dans le cadre de l'Atelier annuel de priorisation des pesticides à usage limité, lequel atelier a été organisé par le Programme sur les pesticides à usage limité. Et saviez-vous que, au cours de la réunion 2008, les participants à l'Atelier ont retenu 38 combinaisons cultures/ravageurs en tant que projets prioritaires d'homologation pour le CLA?

- Et pour terminer, l'article « À la recherche de solutions aux problèmes que posent les ennemis des cultures » révèle comment les essais de tamisage du CLA nous permettent de trouver des façons de venir à bout des plus grands ennemis des cultures — ces insectes, mauvaises herbes et maladies pour lesquels nous ne disposons pas encore de moyens de lutte efficaces.

Ainsi, les vignes d'Earle Muir traitées avec Altacor ont été beaucoup plus importantes que ce que l'on pouvait croire à première vue. Elles ont représenté une petite partie, tout de même essentielle, de l'effort concerté consenti par le CLA pour trouver de nouvelles façons de protéger les cultures de nos producteurs. Or, les fruits de ce type de travaux sont d'une grande valeur pour nous tous, peu importe où nous vivons, que ce soit à la campagne, dans un village ou dans une ville, car ils contribuent à assurer notre sécurité alimentaire.

Les agriculteurs connaissent très bien les ennemis des cultures

Quel est le pire ennemi de vos cultures? Un insecte; une mauvaise herbe; une maladie; toutes ces réponses?

Pour de nombreux producteurs, particulièrement ceux qui se spécialisent dans les cultures de valeur élevée produites sur des surfaces réduites, la réponse est souvent « toutes ces réponses », car il semble toujours y avoir une quantité importante d'insectes, de moisissures, de champignons, de rouilles, de brûlures ou de mauvaises herbes qui

Participants à l'Atelier canadien de priorisation des pesticides à usage limité de 2008

veulent compliquer les choses. Certains de ces ennemis apparaissent chaque année, tandis que d'autres semblent disparaître pendant un certain temps puis réapparaissent soudainement, lorsqu'on s'y attend le moins — et comme si ce n'était pas assez, un tout nouveau problème qui ne s'était pas encore manifesté dans vos champs surgit soudainement.

L'un ou l'autre de ces ennemis des cultures peut réduire les rendements et altérer la qualité des récoltes, ce qui affecte non seulement les profits, mais également la réputation des fermes et des producteurs canadiens. Les producteurs ont donc besoin de nouveaux outils de lutte antiparasitaire efficaces et doivent bien connaître la façon d'utiliser ces outils pour protéger leur investissement lorsqu'ils ensemencent, entretiennent et récoltent leurs cultures.

Il existe différents types d'ennemis des cultures. Mais comment les producteurs peuvent-ils déterminer quels ennemis des cultures nécessitent une intervention rapide?

Les fruits de la vigne

Les agriculteurs qui gagnent leur vie en produisant des cultures de haute valeur sur des surfaces réduites savent qu'ils doivent empêcher les ravageurs de prendre le dessus dans leurs champs, leurs vergers, leurs vignes ou leurs serres. Pour faire face aux menaces sans cesse renouvelées que posent les insectes, les mauvaises herbes et les maladies, ces agriculteurs doivent exercer une vigilance constante, mais ils ont également besoin d'homologations pour de nouveaux usages des pesticides qui leur permettront de lutter plus efficacement contre les ennemis de leurs cultures.

Idéalement, les produits utilisés conformément à ces nouvelles homologations doivent s'attaquer aux ennemis des cultures tout en épargnant les espèces utiles. L'application des pesticides doit également être le plus sécuritaire possible, tant pour les producteurs que pour l'environnement. Ces nouvelles homologations peuvent être mises à profit plus rapidement lorsque les producteurs et les chercheurs collaborent, et c'est là que le CLA intervient en finançant la recherche sur des moyens de lutte antiparasitaire à risque réduit pour la santé et l'environnement et en s'assurant que les scientifiques et les agriculteurs collaborent pour l'atteinte de ces résultats.

Les essais de pesticides au champ constituent un outil de recherche majeur pour le programme, comme en témoigne le projet mené en 2006 sur la ferme de 42 acres d'Earle Muir, dans le sud de l'Ontario. M. Muir, un producteur de la région de Niagara-on-the-Lake, exploite depuis plus de 40 ans une ferme qui appartient à sa famille depuis cinq générations. Il connaît bien les essais avec des pesticides : il a fait partie du Comité consultatif sur les pesticides de l'Ontario pendant plus de deux décennies et participe à des travaux de recherche en agriculture depuis bien plus longtemps encore. Il produit surtout des pêches, mais également des raisins destinés à la production de vin; certaines de ses vignes ont été « empruntées » par des chercheurs pour effectuer des essais avec l'insecticide Altacor afin d'éliminer la tordeuse de la vigne.

Les larves de ce petit insecte dévastateur, une fois écloses, s'introduisent dans les raisins et les font pourrir depuis l'intérieur. « Elles ne posent pas une menace pour le vin comme tel, affirme M. Muir, mais elles viennent modifier la teneur en acides et en sucres des raisins; elles peuvent être vraiment dévastatrices si elles ont la possibilité de s'établir. De nos jours, bon nombre de producteurs luttent contre ces insectes à l'aide de phéromones, substances qui agissent sur la capacité de reproduction des insectes et font en sorte que ceux-ci ne peuvent pas pondre d'œufs fertiles. Cependant, il faut parfois traiter les vignes contre des insectes secondaires, et c'est là qu'il devient réellement intéressant de disposer de ces nouveaux insecticides à faible toxicité ».

Les essais sur les tordeuses ont commencé sur une demi-douzaine de rangs de vignes situés en bordure de vignes que M. Muir avait mis à la disposition de l'équipe de recherche (une compensation lui est versée pour les fruits perdus à cause des essais). L'équipe a traité certains plants avec Altacor, tandis que d'autres sections des rangs ont été traitées avec divers autres produits. De plus, certaines vignes n'ont pas été traitées afin de servir de témoins. Comme il peut y avoir jusqu'à trois générations de tordeuses par année, les chercheurs ont traité certains des plants à l'essai plus d'une fois et, à des moments précis pendant la saison de croissance, sont revenus pour dénombrer les larves et évaluer les dommages qu'elles pouvaient avoir causés.

Résultats? « Altacor travaille aussi bien que les produits que j'utilise depuis des années », affirme M. Muir. « Ce produit me permet également de retourner dans mes vignes 12 heures seulement après le traitement, ce qui est important si j'ai d'autres travaux à réaliser — lorsque j'utilise l'ancien insecticide, qui est à large spectre et très puissant, je ne peux retourner dans mes vignes qu'au bout

de 21 jours. Contrairement à l'ancien produit, Altacor est sans danger pour les animaux qui pourraient passer dans mes vignes et, selon toute vraisemblance, est sans danger pour les abeilles et d'autres insectes utiles. Nous avons aussi constaté qu'il constituait un bon moyen pour éliminer les scarabées japonais, qui peuvent causer beaucoup de dommages aux feuilles des vignes, des cerisiers et d'autres végétaux ».

À la suite de ces essais, Altacor a été homologué pour la lutte contre la tordeuse de la vigne. Cela illustre bien le travail effectué au sein du Programme des pesticides à usage limité et, comme vous allez le voir plus loin dans le présent numéro, le CLA travaille également sur beaucoup d'autres dossiers.

- Dans notre article intitulé « Vaincre la fusariose de l'épi du blé », vous découvrirez de quelle façon le Programme de réduction des risques liés aux pesticides du CLA a contribué à l'élaboration d'un modèle amélioré pour aider les producteurs ontariens à protéger leurs champs de blé contre cette maladie.

- L'article « Apprendre à connaître les criquets » nous présente quant à lui un nouveau guide de terrain pour identifier ces ravageurs.

- L'article « Les agriculteurs connaissent très bien les ennemis des cultures » décrit les travaux effectués dans le cadre de l'Atelier annuel de priorisation des pesticides à usage limité, lequel atelier a été organisé par le Programme sur les pesticides à usage limité. Et saviez-vous que, au cours de la réunion 2008, les participants à l'Atelier ont retenu 38 combinaisons cultures/ravageurs en tant que projets prioritaires d'homologation pour le CLA?

- Et pour terminer, l'article « À la recherche de solutions aux problèmes que posent les ennemis des cultures » révèle comment les essais de tamisage du CLA nous permettent de trouver des façons de venir à bout des plus grands ennemis des cultures — ces insectes, mauvaises herbes et maladies pour lesquels nous ne disposons pas encore de moyens de lutte efficaces.

Ainsi, les vignes d'Earle Muir traitées avec Altacor ont été beaucoup plus importantes que ce que l'on pouvait croire à première vue. Elles ont représenté une petite partie, tout de même essentielle, de l'effort concerté consenti par le CLA pour trouver de nouvelles façons de protéger les cultures de nos producteurs. Or, les fruits de ce type de travaux sont d'une grande valeur pour nous tous, peu importe où nous vivons, que ce soit à la campagne, dans un village ou dans une ville, car ils contribuent à assurer notre sécurité alimentaire.

Les agriculteurs connaissent très bien les ennemis des cultures

Quel est le pire ennemi de vos cultures? Un insecte; une mauvaise herbe; une maladie; toutes ces réponses?

Pour de nombreux producteurs, particulièrement ceux qui se spécialisent dans les cultures de valeur élevée produites sur des surfaces réduites, la réponse est souvent « toutes ces réponses », car il semble toujours y avoir une quantité importante d'insectes, de moisissures, de champignons, de rouilles, de brûlures ou de mauvaises herbes qui

Participants à l'Atelier canadien de priorisation des pesticides à usage limité de 2008

veulent compliquer les choses. Certains de ces ennemis apparaissent chaque année, tandis que d'autres semblent disparaître pendant un certain temps puis réapparaissent soudainement, lorsqu'on s'y attend le moins — et comme si ce n'était pas assez, un tout nouveau problème qui ne s'était pas encore manifesté dans vos champs surgit soudainement.

L'un ou l'autre de ces ennemis des cultures peut réduire les rendements et altérer la qualité des récoltes, ce qui affecte non seulement les profits, mais également la réputation des fermes et des producteurs canadiens. Les producteurs ont donc besoin de nouveaux outils de lutte antiparasitaire efficaces et doivent bien connaître la façon d'utiliser ces outils pour protéger leur investissement lorsqu'ils ensemencent, entretiennent et récoltent leurs cultures.

Il existe différents types d'ennemis des cultures. Mais comment les producteurs peuvent-ils déterminer quels ennemis des cultures nécessitent une intervention rapide?

La réponse réside dans les groupes de producteurs qui participent à l'Atelier de priorisation des pesticides à usage limité, lequel est organisé chaque année par le CLA dans le cadre de son Programme des pesticides à usage limité. Lancé en 2003, le programme collabore avec les producteurs afin d'améliorer leur accès à de nouveaux pesticides plus sécuritaires qui sont adaptés aux cultures produites sur des surfaces réduites telles que les légumes, les fruits, le matériel de pépinière et les fleurs.

Le programme a remporté un grand succès du fait que ses activités sont dirigées par des producteurs, des titulaires d'homologation, des agents de transfert technologique provinciaux, des coordonnateurs provinciaux sur les pesticides à usage limité ainsi que des membres de l'industrie qui participent à l'atelier et qui contribuent à identifier les menaces les plus graves et les plus urgentes. Plus de 200 personnes ont participé à l'événement d'avril 2008 et ont établi 38 priorités à l'échelle nationale couvrant un vaste éventail de cultures et de problèmes liés aux ennemis des cultures.

Les préparatifs de ces ateliers ont lieu à l'automne et à l'hiver, les coordonnateurs provinciaux sur les pesticides à usage limité travaillant avec des producteurs canadiens pour élaborer une liste de priorités en matière de lutte antiparasitaire et de solutions possibles à ces problèmes. Le CLA combine ces listes et classe les problèmes par catégorie selon les cultures et le type d'ennemi des cultures. Au cours de l'atelier, les participants s'entendent sur une liste nationale des projets de lutte antiparasitaire que le CLA mettra à l'essai au champ. Ces essais nous permettent d'évaluer l'efficacité des moyens de lutte mis en oeuvre, la tolérance des cultures à ceux-ci et, dans certains cas, les quantités résiduelles de pesticides toujours présentes dans la culture au moment de la récolte.

Après les essais, le CLA compile les données obtenues et les présente dans un rapport final, lequel est soumis à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada qui en fait l'évaluation et prend les décisions requises. Après avoir été évaluée et jugée acceptable selon les normes canadiennes, la nouvelle utilisation du pesticide est homologuée de façon que les producteurs canadiens puissent s'en servir sur leur exploitation. Depuis 2003, le CLA a effectué plus de 3 000 essais au champ, et plus de 130 demandes ont été déposées auprès de l'ARLA au nom des producteurs. Les producteurs canadiens ont ainsi pu avoir accès à des douzaines de nouvelles méthodes pour lutter contre les ennemis des cultures.

Le fait de disposer d'un vaste éventail de moyens de lutte antiparasitaire est très important pour les producteurs, car cela leur permet d'utiliser une sélection adaptée d'outils mécaniques, génétiques, biologiques et chimiques afin d'établir leur propre stratégie de lutte intégrée. Qui plus est, une bonne stratégie de lutte intégrée évite non seulement l'envahissement par les ravageurs, mais peut également réduire les coûts de lutte antiparasitaire que doivent assumer les producteurs, tout en assurant le respect de l'environnement et la durabilité de celui-ci.

« L'homologation de nouvelles utilisations des produits a explosé avec ce programme », affirme Richard Wera, un producteur de fraises du Québec qui participe aux ateliers depuis plusieurs années. « Auparavant, nous n'avions accès à de nouveaux produits que de temps à autre, mais aujourd'hui, les nouvelles homologations sont fréquentes. Les producteurs ont besoin de ces homologations, et je suis très heureux de ce qui se produit. Chaque année vient avec son lot de problèmes, mais chaque année nous amène des solutions. »

À la recherche de solutions aux problèmes que posent les ennemis des cultures

On dit que pour chaque problème, il existe une solution. Parfois, cependant, la solution n'a pas encore été trouvée, et l'absence de solution peut être une source majeure de préoccupation si le problème est un ennemi des cultures pour lequel aucun moyen de lutte n'existe. Pour les agriculteurs, le fait de trouver une façon de lutter contre les insectes, les mauvaises herbes ou les maladies peut faire la différence entre un profit ou une perte, allant même jusqu'à empêcher la production de la culture.

La découverte de moyens de lutte contre ces ennemis des cultures est le but visé par les essais de tamisage du CLA menés dans le cadre de projets prioritaires concernant des problèmes pour lesquels nous ne disposons pas encore de solutions efficaces. Contrairement aux essais au champ menés habituellement par le CLA, qui se traduisent généralement par une extension du profil d'emploi pour usage limité concernant un produit donné, ces essais de tamisage portent sur des problèmes de lutte intégrée pour lesquels il n'existe aucun produit.

Les producteurs constituent la principale source de renseignements sur la plupart des menaces urgentes. À chaque Atelier annuel de priorisation des pesticides à usage limité, les producteurs et le CLA identifient conjointement deux problèmes prioritaires sans solution dans chacune des trois catégories de maladies, d'insectes et de mauvaises herbes et établissent les priorités concernant l'étude de ces problèmes. Le CLA organise ensuite la tenue des essais de tamisage nécessaires afin de trouver les pesticides qui pourront lutter efficacement contre les ennemis des cultures tout en présentant des risques réduits. Des experts et des intervenants passent en revue les résultats des essais et, s'ils semblent prometteurs, les produits peuvent être retenus en tant que projet en vue de l'Atelier de priorisation des pesticides à usage limité de l'année suivante. Une fois sélectionné, le moyen de lutte potentiel est soumis à des essais au champ normaux par le CLA, lesquels permettent de recueillir des données pour l'homologation du nouvel usage afin que les producteurs puissent commencer à profiter de ce nouvel outil.

Depuis 2006, le CLA a entrepris 12 essais de la sorte, y compris ceux qui ont débuté au printemps 2008. Il s'agit entre autres des essais suivants :

- Pathologie : moisissures vertes dans les champignons, feu bactérien des fruits à pépins tels que les pommes et les poires, flétrissure verticillienne de la pomme de terre, pourridié phytophthoréen des framboises et mûres, maladies foliaires des bleuets nains, rouille des aiguilles de conifères et hernie des crucifères et du canola.
- Entomologie : ravageurs présents dans les framboises récoltées, sésie du pommier et sésie du cornouiller sur les fruits à pépins.
- Mauvaises herbes : mauvaises herbes à feuilles larges dans le ginseng, mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois de transformation et mauvaises herbes à feuilles larges dans le Groupe de cultures 4, légumes-feuilles.

On a relevé des solutions prometteuses dans le cadre de cinq de ces essais, et les résultats ont été présentés aux intervenants en vue d'un suivi potentiel par le CLA. Cela représentera une très bonne nouvelle pour les producteurs qui ont consacré temps, argent et efforts pour ces cultures et qui ne veulent pas les voir détruites par des ennemis intraitables.

Apprendre à connaître les criquets

Si vous exploitez une ferme dans l'Ouest du Canada et que les criquets s'en donnent à cœur joie dans vos cultures, il est possible de comprendre que vous vouliez les éradiquer tous. Cependant, seulement 10 des 80 espèces de criquets présentes dans les Prairies canadiennes entraînent des pertes de récolte au cours d'une année normale. Et même parmi celles-ci, à peine cinq ou six espèces sont les vraies coupables qui s'attaquent aux cultures de légumineuses, d'oléagineuses, de céréales et de plantes fourragères ou qui s'attaquent aux pâturages. Par contre, certains types de criquets sont utiles du fait qu'ils servent de nourriture pour les oiseaux et d'autres animaux et, de ce fait, jouent un rôle important dans l'écosystème des Prairies.

Mais comment distinguer un bon criquet d'un mauvais criquet? La question n'est pas bête car si l'on sait comment distinguer les espèces de criquets, il devient alors plus facile

La réponse réside dans les groupes de producteurs qui participent à l'Atelier de priorisation des pesticides à usage limité, lequel est organisé chaque année par le CLA dans le cadre de son Programme des pesticides à usage limité. Lancé en 2003, le programme collabore avec les producteurs afin d'améliorer leur accès à de nouveaux pesticides plus sécuritaires qui sont adaptés aux cultures produites sur des surfaces réduites telles que les légumes, les fruits, le matériel de pépinière et les fleurs.

Le programme a remporté un grand succès du fait que ses activités sont dirigées par des producteurs, des titulaires d'homologation, des agents de transfert technologique provinciaux, des coordonnateurs provinciaux sur les pesticides à usage limité ainsi que des membres de l'industrie qui participent à l'atelier et qui contribuent à identifier les menaces les plus graves et les plus urgentes. Plus de 200 personnes ont participé à l'événement d'avril 2008 et ont établi 38 priorités à l'échelle nationale couvrant un vaste éventail de cultures et de problèmes liés aux ennemis des cultures.

Les préparatifs de ces ateliers ont lieu à l'automne et à l'hiver, les coordonnateurs provinciaux sur les pesticides à usage limité travaillant avec des producteurs canadiens pour élaborer une liste de priorités en matière de lutte antiparasitaire et de solutions possibles à ces problèmes. Le CLA combine ces listes et classe les problèmes par catégorie selon les cultures et le type d'ennemi des cultures. Au cours de l'atelier, les participants s'entendent sur une liste nationale des projets de lutte antiparasitaire que le CLA mettra à l'essai au champ. Ces essais nous permettent d'évaluer l'efficacité des moyens de lutte mis en oeuvre, la tolérance des cultures à ceux-ci et, dans certains cas, les quantités résiduelles de pesticides toujours présentes dans la culture au moment de la récolte.

Après les essais, le CLA compile les données obtenues et les présente dans un rapport final, lequel est soumis à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada qui en fait l'évaluation et prend les décisions requises. Après avoir été évaluée et jugée acceptable selon les normes canadiennes, la nouvelle utilisation du pesticide est homologuée de façon que les producteurs canadiens puissent s'en servir sur leur exploitation. Depuis 2003, le CLA a effectué plus de 3 000 essais au champ, et plus de 130 demandes ont été déposées auprès de l'ARLA au nom des producteurs. Les producteurs canadiens ont ainsi pu avoir accès à des douzaines de nouvelles méthodes pour lutter contre les ennemis des cultures.

Le fait de disposer d'un vaste éventail de moyens de lutte antiparasitaire est très important pour les producteurs, car cela leur permet d'utiliser une sélection adaptée d'outils mécaniques, génétiques, biologiques et chimiques afin d'établir leur propre stratégie de lutte intégrée. Qui plus est, une bonne stratégie de lutte intégrée évite non seulement l'envahissement par les ravageurs, mais peut également réduire les coûts de lutte antiparasitaire que doivent assumer les producteurs, tout en assurant le respect de l'environnement et la durabilité de celui-ci.

« L'homologation de nouvelles utilisations des produits a explosé avec ce programme », affirme Richard Wera, un producteur de fraises du Québec qui participe aux ateliers depuis plusieurs années. « Auparavant, nous n'avions accès à de nouveaux produits que de temps à autre, mais aujourd'hui, les nouvelles homologations sont fréquentes. Les producteurs ont besoin de ces homologations, et je suis très heureux de ce qui se produit. Chaque année vient avec son lot de problèmes, mais chaque année nous amène des solutions. »

À la recherche de solutions aux problèmes que posent les ennemis des cultures

On dit que pour chaque problème, il existe une solution. Parfois, cependant, la solution n'a pas encore été trouvée, et l'absence de solution peut être une source majeure de préoccupation si le problème est un ennemi des cultures pour lequel aucun moyen de lutte n'existe. Pour les agriculteurs, le fait de trouver une façon de lutter contre les insectes, les mauvaises herbes ou les maladies peut faire la différence entre un profit ou une perte, allant même jusqu'à empêcher la production de la culture.

La découverte de moyens de lutte contre ces ennemis des cultures est le but visé par les essais de tamisage du CLA menés dans le cadre de projets prioritaires concernant des problèmes pour lesquels nous ne disposons pas encore de solutions efficaces. Contrairement aux essais au champ menés habituellement par le CLA, qui se traduisent généralement par une extension du profil d'emploi pour usage limité concernant un produit donné, ces essais de tamisage portent sur des problèmes de lutte intégrée pour lesquels il n'existe aucun produit.

Les producteurs constituent la principale source de renseignements sur la plupart des menaces urgentes. À chaque Atelier annuel de priorisation des pesticides à usage limité, les producteurs et le CLA identifient conjointement deux problèmes prioritaires sans solution dans chacune des trois catégories de maladies, d'insectes et de mauvaises herbes et établissent les priorités concernant l'étude de ces problèmes. Le CLA organise ensuite la tenue des essais de tamisage nécessaires afin de trouver les pesticides qui pourront lutter efficacement contre les ennemis des cultures tout en présentant des risques réduits. Des experts et des intervenants passent en revue les résultats des essais et, s'ils semblent prometteurs, les produits peuvent être retenus en tant que projet en vue de l'Atelier de priorisation des pesticides à usage limité de l'année suivante. Une fois sélectionné, le moyen de lutte potentiel est soumis à des essais au champ normaux par le CLA, lesquels permettent de recueillir des données pour l'homologation du nouvel usage afin que les producteurs puissent commencer à profiter de ce nouvel outil.

Depuis 2006, le CLA a entrepris 12 essais de la sorte, y compris ceux qui ont débuté au printemps 2008. Il s'agit entre autres des essais suivants :

- Pathologie : moisissures vertes dans les champignons, feu bactérien des fruits à pépins tels que les pommes et les poires, flétrissure verticillienne de la pomme de terre, pourridié phytophthoréen des framboises et mûres, maladies foliaires des bleuets nains, rouille des aiguilles de conifères et hernie des crucifères et du canola.
- Entomologie : ravageurs présents dans les framboises récoltées, sésie du pommier et sésie du cornouiller sur les fruits à pépins.
- Mauvaises herbes : mauvaises herbes à feuilles larges dans le ginseng, mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois de transformation et mauvaises herbes à feuilles larges dans le Groupe de cultures 4, légumes-feuilles.

On a relevé des solutions prometteuses dans le cadre de cinq de ces essais, et les résultats ont été présentés aux intervenants en vue d'un suivi potentiel par le CLA. Cela représentera une très bonne nouvelle pour les producteurs qui ont consacré temps, argent et efforts pour ces cultures et qui ne veulent pas les voir détruites par des ennemis intraitables.

Apprendre à connaître les criquets

Si vous exploitez une ferme dans l'Ouest du Canada et que les criquets s'en donnent à cœur joie dans vos cultures, il est possible de comprendre que vous vouliez les éradiquer tous. Cependant, seulement 10 des 80 espèces de criquets présentes dans les Prairies canadiennes entraînent des pertes de récolte au cours d'une année normale. Et même parmi celles-ci, à peine cinq ou six espèces sont les vraies coupables qui s'attaquent aux cultures de légumineuses, d'oléagineuses, de céréales et de plantes fourragères ou qui s'attaquent aux pâturages. Par contre, certains types de criquets sont utiles du fait qu'ils servent de nourriture pour les oiseaux et d'autres animaux et, de ce fait, jouent un rôle important dans l'écosystème des Prairies.

Mais comment distinguer un bon criquet d'un mauvais criquet? La question n'est pas bête car si l'on sait comment distinguer les espèces de criquets, il devient alors plus facile

de déterminer si celles-ci présentent une menace véritable dans les champs. S'il s'agit d'espèces inoffensives, le fait de les ignorer permettra des économies d'argent qui pourrait être mieux dépensé ailleurs, sans compter les avantages pour l'environnement qui en découleront.

Une partie de la réponse réside dans un livre de poche intitulé *Grasshopper Identification and Control Methods*. Ce guide de terrain à l'intention des producteurs présente les diverses espèces de criquets et les méthodes de lutte contre ceux-ci. Il a été élaboré conjointement par Pulse Canada, la Saskatchewan Pulse Growers et Dan Johnson, Ph.D., de l'Université de Lethbridge, ainsi que grâce au soutien financier du CLA d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Publié en 2006 par la Saskatchewan Pulse Growers, le guide s'est vu rapidement décerner un prix d'excellence par l'International Communicator Awards Organization.

Le guide a remporté un succès encore plus grand auprès des agriculteurs de l'Ouest du Canada. Pour répondre à la forte demande, le CLA a financé l'élaboration d'une édition améliorée du livret intitulée *Grasshopper Identification and Control Methods to Protect Crops and the Environment*, publiée en mai 2008. Cette nouvelle édition, qui contient des descriptions textuelles et des photographies couleur de plus de 25 types de criquets courants, facilite l'identification de chaque espèce. Les descriptions donnent les caractéristiques distinctives des criquets adultes et plus jeunes, selon les stades de développement, et classent chaque espèce selon le niveau de menace (élevé ou faible) qu'elle présente ou indique s'il s'agit d'une espèce utile. Le livret contient également une revue des stratégies de gestion intégrée pour lutter contre les criquets, ce qui peut être utile lorsque vient le temps de déterminer si une culture est en danger à cause des insectes et, le cas échéant, où et quand avoir recours à des pesticides.

Des milliers d'exemplaires des deux éditions de ce guide gratuit ont déjà été distribués aux producteurs. Voilà un livret que ceux qui n'ont jamais eu de problèmes de criquets ou qui pensent que les criquets peuvent être une menace pour leurs cultures doivent avoir sous la main.

Vaincre la fusariose de l'épi du blé

Si vous contemplez un champ de blé vert, la dernière chose que vous voulez voir est une teinte brun-clair ici et là. Des épis de couleur brunâtre partiellement blanchis sont un symptôme évident de fusariose de l'épi du blé, une maladie dévastatrice qui peut, lorsque les conditions lui sont favorables, détruire la moitié du blé ensemencé et dégrader fortement la qualité du blé restant.

La fusariose de l'épi du blé est causée par un champignon appelé *Fusarium graminearum*. L'infection réduit non seulement le rendement et la qualité du grain, mais provoque aussi la contamination du grain par le désoxynivalénol (DON) et d'autres mycotoxines qui peuvent affecter le bétail et menacer la sécurité des aliments de consommation humaine. La fusariose de l'épi du blé est la plus importante de toutes les maladies du blé et coûte aux producteurs nord-américains plus d'un milliard de dollars par année.

Devant la menace causée par la fusariose de l'épi du blé, le Programme de réduction des risques liés aux pesticides du CLA a financé l'élaboration d'un modèle DONcast amélioré et adapté au site, qui aide les producteurs ontariens à protéger leur culture de blé des ravages causés par cette maladie. Le modèle fonctionne à partir des modèles fondés sur la température qui utilisent les profils climatiques historiques, les conditions météorologiques actuelles et les prévisions météorologiques locales pour prévoir les concentrations de toxines DON dans le blé au moment de la récolte. Les prévisions sont raffinées à l'aide d'autres données, comme la variété de blé, l'historique du champ et les pratiques culturales. Grâce à cet outil, les producteurs de blé de l'Ontario peuvent prévoir les concentrations probables de DON dans leurs récoltes et décider d'appliquer ou non des fongicides. Ils obtiennent ainsi de meilleurs rendements dans le blé ainsi qu'une meilleure qualité de grains et peuvent réduire la quantité de fongicides qu'ils utilisent en déterminant s'il est nécessaire de protéger leurs cultures et en établissant le moment du traitement.

Soutenu par des fonds provenant du Ontario Wheat Producers' Marketing Board et de Bayer CropScience Canada, le service de consultation DONcast est accessible sans frais en 2008 pour les personnes inscrites sur le site Web de Weather INnovations Incorporated (WIN), à l'adresse suivante : www.weatherinnovations.com.

L'initiative a remporté un succès immédiat, 120 producteurs s'étant inscrits avant la fin de la première semaine de mise en service. En plus des producteurs, des agents de transfert technologique, des conseillers agricoles et d'autres intervenants du milieu agricole peuvent utiliser le service pour aider les agriculteurs à prendre des décisions concernant l'utilisation des fongicides.

Par ailleurs, DONcast n'est pas le seul projet de lutte contre la fusariose de l'épi du blé financé par le CLA. Depuis avril 2007, le CLA soutient la collecte de données pour établir le moment optimal pour l'application d'agents de lutte biologique contre la fusariose de l'épi du blé et assure un suivi de l'effet de ces agents sur les concentrations de toxines dues à cette maladie. Les résultats de ces projets aideront les producteurs de blé à lutter contre la fusariose de l'épi du blé tout en réduisant le volume de fongicides qu'ils utilisent — un résultat qui améliore à la fois leur rentabilité et l'environnement.

Demandes d'homologations et homologations obtenues en 2008*

Demandes déposées – avril à septembre

Culture	Ravageur	Produit	Matière active	Numéro de projet
Cerise	Tordeuse orientale du pêcher, Trypète occidentale des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-043
Maïs de semence	Mauvaises herbes figurant à l'étiquette	Callisto 480SC	mésotrione	AAFC08-071
Maïs sucré	Mauvaises herbes figurant à l'étiquette	Callisto 480SC	mésotrione	AAFC08-072
Endive	Pourriture phytophthoréenne *(Phytophthora* sp. *et P. cryptogea)*	Aliette WDG	fosétyl-al	AAFC03-063
Pêche	Tordeuse orientale du pêcher, Trypète occidentale des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-044
Poivron de champ	Pourriture des fruits *(Phytophthora capsici)*	Kocide 2000/Tanos 50 DF	composés de cuivre/ cymoxanile + famoxadone	AAFC07-020
Prune	Tordeuse orientale du pêcher, Charançon de la prune, Trypète occidentale des cerises	Assail 70WP	acétamiprid	AAFC04-045

Homologations – avril à septembre

Culture	Ravageur	Produit	Matière active	Numéro de projet
Bleuet, en corymbe	Anthracnose, Pourriture sclérotique	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-082
Bleuet, en corymbe	Charançon	Actara 25WG	thiaméthoxame	AAFC07-035
Brocoli	Hernie des crucifères *(brassica)*	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-018
Carotte	Fonte des semis (*Pythium* sp.) division de la racine (*Pythium* sp.) et cavité pythienne (*Pythium* spp.)	Ranman 400SC	cyazofamide	AAFC04-080
Chou	Hernie des crucifères *(brassica)*	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-066
Culture ornementale (serres)	Mildiou *(Peronospora* spp.*)*	Acrobat 50 WP Fungicide	diméthomorphe	AAFC06-021
Feuille de moutarde	Hernie des crucifères *(brassica)*	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-067
Haricot mange-tout	Moisissure blanche *(Sclerotinia sclerotiorum)*	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-070
Laitue (serres)	Sciarides	Citation 75 WP	cyromazine	AAFC03-013

de déterminer si celles-ci présentent une menace véritable dans les champs. S'il s'agit d'espèces inoffensives, le fait de les ignorer permettra des économies d'argent qui pourrait être mieux dépensé ailleurs, sans compter les avantages pour l'environnement qui en découleront.

Une partie de la réponse réside dans un livre de poche intitulé *Grasshopper Identification and Control Methods*. Ce guide de terrain à l'intention des producteurs présente les diverses espèces de criquets et les méthodes de lutte contre ceux-ci. Il a été élaboré conjointement par Pulse Canada, la Saskatchewan Pulse Growers et Dan Johnson, Ph.D., de l'Université de Lethbridge, ainsi que grâce au soutien financier du CLA d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Publié en 2006 par la Saskatchewan Pulse Growers, le guide s'est vu rapidement décerner un prix d'excellence par l'International Communicator Awards Organization.

Le guide a remporté un succès encore plus grand auprès des agriculteurs de l'Ouest du Canada. Pour répondre à la forte demande, le CLA a financé l'élaboration d'une édition améliorée du livret intitulée *Grasshopper Identification and Control Methods to Protect Crops and the Environment*, publiée en mai 2008. Cette nouvelle édition, qui contient des descriptions textuelles et des photographies couleur de plus de 25 types de criquets courants, facilite l'identification de chaque espèce. Les descriptions donnent les caractéristiques distinctives des criquets adultes et plus jeunes, selon les stades de développement, et classent chaque espèce selon le niveau de menace (élevé ou faible) qu'elle présente ou indique s'il s'agit d'une espèce utile. Le livret contient également une revue des stratégies de gestion intégrée pour lutter contre les criquets, ce qui peut être utile lorsque vient le temps de déterminer si une culture est en danger à cause des insectes et, le cas échéant, où et quand avoir recours à des pesticides.

Des milliers d'exemplaires des deux éditions de ce guide gratuit ont déjà été distribués aux producteurs. Voilà un livret que ceux qui n'ont jamais eu de problèmes de criquets ou qui pensent que les criquets peuvent être une menace pour leurs cultures doivent avoir sous la main.

Vaincre la fusariose de l'épi du blé

Si vous contemplez un champ de blé vert, la dernière chose que vous voulez voir est une teinte brun-clair ici et là. Des épis de couleur brunâtre partiellement blanchis sont un symptôme évident de fusariose de l'épi du blé, une maladie dévastatrice qui peut, lorsque les conditions lui sont favorables, détruire la moitié du blé ensemencé et dégrader fortement la qualité du blé restant.

La fusariose de l'épi du blé est causée par un champignon appelé *Fusarium graminearum*. L'infection réduit non seulement le rendement et la qualité du grain, mais provoque aussi la contamination du grain par le désoxynivalénol (DON) et d'autres mycotoxines qui peuvent affecter le bétail et menacer la sécurité des aliments de consommation humaine. La fusariose de l'épi du blé est la plus importante de toutes les maladies du blé et coûte aux producteurs nord-américains plus d'un milliard de dollars par année.

Devant la menace causée par la fusariose de l'épi du blé, le Programme de réduction des risques liés aux pesticides du CLA a financé l'élaboration d'un modèle DONcast amélioré et adapté au site, qui aide les producteurs ontariens à protéger leur culture de blé des ravages causés par cette maladie. Le modèle fonctionne à partir des modèles fondés sur la température qui utilisent les profils climatiques historiques, les conditions météorologiques actuelles et les prévisions météorologiques locales pour prévoir les concentrations de toxines DON dans le blé au moment de la récolte. Les prévisions sont raffinées à l'aide d'autres données, comme la variété de blé, l'historique du champ et les pratiques culturales. Grâce à cet outil, les producteurs de blé de l'Ontario peuvent prévoir les concentrations probables de DON dans leurs récoltes et décider d'appliquer ou non des fongicides. Ils obtiennent ainsi de meilleurs rendements dans le blé ainsi qu'une meilleure qualité de grains et peuvent réduire la quantité de fongicides qu'ils utilisent en déterminant s'il est nécessaire de protéger leurs cultures et en établissant le moment du traitement.

Soutenu par des fonds provenant du Ontario Wheat Producers' Marketing Board et de Bayer CropScience Canada, le service de consultation DONcast est accessible sans frais en 2008 pour les personnes inscrites sur le site Web de Weather INnovations Incorporated (WIN), à l'adresse suivante : www.weatherinnovations.com.

L'initiative a remporté un succès immédiat, 120 producteurs s'étant inscrits avant la fin de la première semaine de mise en service. En plus des producteurs, des agents de transfert technologique, des conseillers agricoles et d'autres intervenants du milieu agricole peuvent utiliser le service pour aider les agriculteurs à prendre des décisions concernant l'utilisation des fongicides.

Par ailleurs, DONcast n'est pas le seul projet de lutte contre la fusariose de l'épi du blé financé par le CLA. Depuis avril 2007, le CLA soutient la collecte de données pour établir le moment optimal pour l'application d'agents de lutte biologique contre la fusariose de l'épi du blé et assure un suivi de l'effet de ces agents sur les concentrations de toxines dues à cette maladie. Les résultats de ces projets aideront les producteurs de blé à lutter contre la fusariose de l'épi du blé tout en réduisant le volume de fongicides qu'ils utilisent — un résultat qui améliore à la fois leur rentabilité et l'environnement.

Demandes d'homologations et homologations obtenues en 2008*

Demandes déposées – avril à septembre

Culture	Ravageur	Produit	Matière active	Numéro de projet
Cerise	Tordeuse orientale du pêcher, Trypète occidentale des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-043
Maïs de semence	Mauvaises herbes figurant à l'étiquette	Callisto 480SC	mésotrione	AAFC08-071
Maïs sucré	Mauvaises herbes figurant à l'étiquette	Callisto 480SC	mésotrione	AAFC08-072
Endive	Pourriture phytophthoréenne *(Phytophthora* sp. *et P. cryptogea)*	Aliette WDG	fosétyl-al	AAFC03-063
Pêche	Tordeuse orientale du pêcher, Trypète occidentale des cerises	Assail 70WP	acétamipride	AAFC04-044
Poivron de champ	Pourriture des fruits *(Phytophthora capsici)*	Kocide 2000/Tanos 50 DF	composés de cuivre/ cymoxanile + famoxadone	AAFC07-020
Prune	Tordeuse orientale du pêcher, Charançon de la prune, Trypète occidentale des cerises	Assail 70WP	acétamiprid	AAFC04-045

Homologations – avril à septembre

Culture	Ravageur	Produit	Matière active	Numéro de projet
Bleuet, en corymbe	Anthracnose, Pourriture sclérotique	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-082
Bleuet, en corymbe	Charançon	Actara 25WG	thiaméthoxame	AAFC07-035
Brocoli	Hernie des crucifères *(brassica)*	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-018
Carotte	Fonte des semis (*Pythium* sp.) division de la racine (*Pythium* sp.) et cavité pythienne (*Pythium* spp.)	Ranman 400SC	cyazofamide	AAFC04-080
Chou	Hernie des crucifères *(brassica)*	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-066
Culture ornementale (serres)	Mildiou *(Peronospora* spp.)	Acrobat 50 WP Fungicide	diméthomorphe	AAFC06-021
Feuille de moutarde	Hernie des crucifères *(brassica)*	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-067
Haricot mange-tout	Moisissure blanche *(Sclerotinia sclerotiorum)*	Allegro 500F Agricultural Fungicide	fluaziname	AAFC03-070
Laitue (serres)	Sciarides	Citation 75 WP	cyromazine	AAFC03-013

Culture	Ravageur	Produit	Matière active	Numéro de projet
Oignon sec	Mildiou *(Peronospora* spp.*)*	Reason 500SC	fénamidone	AAFC07-014
Oignon vert	Mildiou (*Peronospora* spp.)	Reason 500SC	fénamidone	AAFC07-017
Pêche	Tordeuse orientale du pêcher, Petite mineuse du pêcher	Altacor 35 WG	chlorantraniliprole	AAFC05-060
Pomme	Mouche de la pomme	GF-120 Fruit Fly Bait	spinosad	BPI07-100
Radis	Fonte des semis	Apron XL LS	métalaxyl-m	AAFC05-005
Raisin	Noctuelle, Tordeuse de la vigne	Altacor 35 WG	chlorantraniliprole	AAFC05-062

*** Le Centre pour la lutte antiparasitaire prépare une soumission en fonction des données recueillies d'essais au champ, en serres ou en chambres de croissance et d'analyses de laboratoire. La trousse d'information est soumise à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada afin de soutenir l'homologation du pesticide à usage limité. L'ARLA passe en revue cette soumission et décide si la demande pour le nouvel emploi du pesticide est acceptable au Canada. Une fois homologué, le produit peut être utilisé selon l'information figurant sur l'étiquette**

Groupe de travail technique sur la réduction des risques liés aux pesticides Réunion annuelle de 2008

Le Groupe de travail technique sur la réduction des risques liés aux pesticides a tenu sa quatrième réunion annuelle le 4 avril 2008 au Hampton Inn, à Ottawa. L'équipe du Programme de réduction des risques liés aux pesticides a présenté plusieurs exposés qui ont mis en relief les réalisations du programme et les enjeux qui se sont présentés au cours des cinq dernières années.

Pendant l'atelier, le groupe de travail technique s'est concentré sur plusieurs questions importantes.

- **Le groupe a discuté d'un plan pour mettre davantage l'accent sur la réduction des risques liés aux pesticides.**
- **Lors d'une séance en petits groupes, le groupe de travail technique a exploré les contextes provinciaux et organisationnels dans lesquels les producteurs adoptaient les outils de lutte antiparasitaire élaborés grâce au financement du CLA. Le but de l'exercice était de trouver comment le CLA pourrait mieux informer les producteurs des résultats des recherches qu'il finance.**

  Beaucoup de renseignements détaillés ont été recueillis auprès des participants pendant cette séance. Le Programme de réduction des risques liés aux pesticides se servira de cette information pour s'assurer que des technologies élaborées avec les fonds qu'il fournit sont transférées de façon plus efficace aux producteurs.
- **Après un dîner de travail, des représentants de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ont décrit la nouvelle section sur la réduction du risque agricole et des usages limités et sa contribution aux stratégies de réduction du risque lié aux pesticides.**

Réunions du Groupe de travail technique sur les usages limités, Avril–mai 2008

Le Groupe de travail technique sur les usages limités a tenu une réunion le 4 avril 2008, suivie d'une conférence téléphonique le 27 mai. Ces réunions avaient trois buts :

- **fournir une mise à jour au groupe concernant le Sommet sur les usages limités qui a eu lieu à Rome en 2007;**
- **discuter du processus utilisé pour les réunions de priorisation des usages limités;**
- **discuter de la question de la protection des données et des renseignements d'affaires confidentiels.**

En résumé, les discussions ont porté sur les sujets suivants.

- **L'un des buts à long terme du Sommet sur les usages limités était d'élaborer une base de données mondiale sur cette question. En tant que première étape, un portail Web a été créé sur le site Web du Programme IR-4. Le portail offre des liens menant à plusieurs sites Web et à des bases de données traitant des usages limités un peu partout dans le monde.**

- Les participants ont suggéré que l'on apporte des changements au processus de résolution des différends afin que l'on puisse faire face à des situations dans lesquelles les producteurs choisissent un nombre de priorités supérieur au maximum établi pour la réunion de priorisation. En pareil cas, si les producteurs ne peuvent s'entendre pour modifier leurs priorités, les coordonnateurs provinciaux sur les pesticides à usage limité devront prendre la décision finale. On a également convenu que les représentants des titulaires d'homologation devaient demeurer disponibles pendant ce processus de façon qu'ils puissent répondre aux questions concernant leurs produits.

- Les participants ont discuté de l'élaboration de lignes directrices pour le processus de priorisation, notamment de l'harmonisation des classements des priorités aux échelles nationale et provinciale, et de limiter le nombre de problèmes de ravageurs par culture pouvant être choisis. Ils ont également examiné la possibilité d'inclure davantage de chercheurs d'AAC dans les réunions et de limiter le nombre de représentants des titulaires d'homologation qui peuvent participer à la réunion chaque jour.

- La protection des données et des renseignements d'affaires confidentiels est un point très important pour les demandeurs d'extension des profils d'emploi pour usages limités. On a décidé que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et CropLife Canada continuent de discuter des types de données qui pourraient être protégés et de la façon dont cette protection pourrait être assurée.

Quoi de neuf sur le site Web du CLA?

Si vous êtes à la recherche de renseignements sur les progrès récents en matière de lutte antiparasitaire, veuillez visiter notre site Web. Voici ce qui s'est produit depuis notre dernier bulletin.

- Nous avons publié les Listes des priorités nationales et des priorités nationales sélectionnées sur la page des cultures sur surfaces réduites et les problèmes associés aux ennemis des cultures. Dans le cadre de l'Atelier de priorisation des pesticides à usage limité, ces priorités deviendront des projets de recherche qui seront effectués dans le cadre du Programme de recherche sur les usages limités pendant la saison de croissance 2009.

- Les producteurs de soja disposent d'un nouvel outil pour améliorer la lutte contre les pucerons du soja. Il s'agit d'un ensemble de fiches de dépistage des pucerons du soja et d'établissement des seuils qui décrit les techniques à utiliser pour estimer le nombre de pucerons et pour identifier les pucerons du soja ainsi que leurs plus importants ennemis naturels. Les producteurs peuvent utiliser l'information figurant sur ces fiches pour déterminer si les ennemis naturels des pucerons viendront à bout de ceux-ci ou si la population de pucerons a dépassé le seuil justifiant le recours à un insecticide. Cette approche favorise une lutte naturelle contre les pucerons en protégeant leurs ennemis naturels des applications inutiles d'insecticides, réduit les coûts de la lutte antiparasitaire pour les producteurs et favorise une lutte antiparasitaire à risques réduits.

- Les chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Charlottetown ont élaboré un dispositif appelé broyeur de pyrales du maïs pour lutter contre les larves de pyrales du maïs qui survivent à l'hiver. Fixé à l'arrière de l'arracheuse, cet appareil broie les tiges de pommes de terre et les larves de pyrales qui s'y trouvent pendant la récolte des pommes de terre.

- Les résultats des projets de mise en oeuvre du CLA, notamment la recherche sur les biofongicides pour les cultures en serres, sont affichés périodiquement sur notre site Web. Ne manquez pas d'aller consulter ces projets de temps à autre. L'un de ceux-ci peut porter exactement sur ce dont vous avez besoin pour effectuer une lutte antiparasitaire plus efficace, moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement.

Culture	Ravageur	Produit	Matière active	Numéro de projet
Oignon sec	Mildiou *(Peronospora* spp.*)*	Reason 500SC	fénamidone	AAFC07-014
Oignon vert	Mildiou (*Peronospora* spp.)	Reason 500SC	fénamidone	AAFC07-017
Pêche	Tordeuse orientale du pêcher, Petite mineuse du pêcher	Altacor 35 WG	chlorantraniliprole	AAFC05-060
Pomme	Mouche de la pomme	GF-120 Fruit Fly Bait	spinosad	BPI07-100
Radis	Fonte des semis	Apron XL LS	métalaxyl-m	AAFC05-005
Raisin	Noctuelle, Tordeuse de la vigne	Altacor 35 WG	chlorantraniliprole	AAFC05-062

*** Le Centre pour la lutte antiparasitaire prépare une soumission en fonction des données recueillies d'essais au champ, en serres ou en chambres de croissance et d'analyses de laboratoire. La trousse d'information est soumise à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada afin de soutenir l'homologation du pesticide à usage limité. L'ARLA passe en revue cette soumission et décide si la demande pour le nouvel emploi du pesticide est acceptable au Canada. Une fois homologué, le produit peut être utilisé selon l'information figurant sur l'étiquette**

Groupe de travail technique sur la réduction des risques liés aux pesticides Réunion annuelle de 2008

Le Groupe de travail technique sur la réduction des risques liés aux pesticides a tenu sa quatrième réunion annuelle le 4 avril 2008 au Hampton Inn, à Ottawa. L'équipe du Programme de réduction des risques liés aux pesticides a présenté plusieurs exposés qui ont mis en relief les réalisations du programme et les enjeux qui se sont présentés au cours des cinq dernières années.

Pendant l'atelier, le groupe de travail technique s'est concentré sur plusieurs questions importantes.

- Le groupe a discuté d'un plan pour mettre davantage l'accent sur la réduction des risques liés aux pesticides.
- Lors d'une séance en petits groupes, le groupe de travail technique a exploré les contextes provinciaux et organisationnels dans lesquels les producteurs adoptaient les outils de lutte antiparasitaire élaborés grâce au financement du CLA. Le but de l'exercice était de trouver comment le CLA pourrait mieux informer les producteurs des résultats des recherches qu'il finance.

  Beaucoup de renseignements détaillés ont été recueillis auprès des participants pendant cette séance. Le Programme de réduction des risques liés aux pesticides se servira de cette information pour s'assurer que des technologies élaborées avec les fonds qu'il fournit sont transférées de façon plus efficace aux producteurs.
- Après un dîner de travail, des représentants de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire ont décrit la nouvelle section sur la réduction du risque agricole et des usages limités et sa contribution aux stratégies de réduction du risque lié aux pesticides.

Réunions du Groupe de travail technique sur les usages limités, Avril–mai 2008

Le Groupe de travail technique sur les usages limités a tenu une réunion le 4 avril 2008, suivie d'une conférence téléphonique le 27 mai. Ces réunions avaient trois buts :

- fournir une mise à jour au groupe concernant le Sommet sur les usages limités qui a eu lieu à Rome en 2007;
- discuter du processus utilisé pour les réunions de priorisation des usages limités;
- discuter de la question de la protection des données et des renseignements d'affaires confidentiels.

En résumé, les discussions ont porté sur les sujets suivants.

- L'un des buts à long terme du Sommet sur les usages limités était d'élaborer une base de données mondiale sur cette question. En tant que première étape, un portail Web a été créé sur le site Web du Programme IR-4. Le portail offre des liens menant à plusieurs sites Web et à des bases de données traitant des usages limités un peu partout dans le monde.

- Les participants ont suggéré que l'on apporte des changements au processus de résolution des différends afin que l'on puisse faire face à des situations dans lesquelles les producteurs choisissent un nombre de priorités supérieur au maximum établi pour la réunion de priorisation. En pareil cas, si les producteurs ne peuvent s'entendre pour modifier leurs priorités, les coordonnateurs provinciaux sur les pesticides à usage limité devront prendre la décision finale. On a également convenu que les représentants des titulaires d'homologation devaient demeurer disponibles pendant ce processus de façon qu'ils puissent répondre aux questions concernant leurs produits.

- Les participants ont discuté de l'élaboration de lignes directrices pour le processus de priorisation, notamment de l'harmonisation des classements des priorités aux échelles nationale et provinciale, et de limiter le nombre de problèmes de ravageurs par culture pouvant être choisis. Ils ont également examiné la possibilité d'inclure davantage de chercheurs d'AAC dans les réunions et de limiter le nombre de représentants des titulaires d'homologation qui peuvent participer à la réunion chaque jour.

- La protection des données et des renseignements d'affaires confidentiels est un point très important pour les demandeurs d'extension des profils d'emploi pour usages limités. On a décidé que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et CropLife Canada continuent de discuter des types de données qui pourraient être protégés et de la façon dont cette protection pourrait être assurée.

Quoi de neuf sur le site Web du CLA?

Si vous êtes à la recherche de renseignements sur les progrès récents en matière de lutte antiparasitaire, veuillez visiter notre site Web. Voici ce qui s'est produit depuis notre dernier bulletin.

- Nous avons publié les Listes des priorités nationales et des priorités nationales sélectionnées sur la page des cultures sur surfaces réduites et les problèmes associés aux ennemis des cultures. Dans le cadre de l'Atelier de priorisation des pesticides à usage limité, ces priorités deviendront des projets de recherche qui seront effectués dans le cadre du Programme de recherche sur les usages limités pendant la saison de croissance 2009.

- Les producteurs de soja disposent d'un nouvel outil pour améliorer la lutte contre les pucerons du soja. Il s'agit d'un ensemble de fiches de dépistage des pucerons du soja et d'établissement des seuils qui décrit les techniques à utiliser pour estimer le nombre de pucerons et pour identifier les pucerons du soja ainsi que leurs plus importants ennemis naturels. Les producteurs peuvent utiliser l'information figurant sur ces fiches pour déterminer si les ennemis naturels des pucerons viendront à bout de ceux-ci ou si la population de pucerons a dépassé le seuil justifiant le recours à un insecticide. Cette approche favorise une lutte naturelle contre les pucerons en protégeant leurs ennemis naturels des applications inutiles d'insecticides, réduit les coûts de la lutte antiparasitaire pour les producteurs et favorise une lutte antiparasitaire à risques réduits.

- Les chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Charlottetown ont élaboré un dispositif appelé broyeur de pyrales du maïs pour lutter contre les larves de pyrales du maïs qui survivent à l'hiver. Fixé à l'arrière de l'arracheuse, cet appareil broie les tiges de pommes de terre et les larves de pyrales qui s'y trouvent pendant la récolte des pommes de terre.

- Les résultats des projets de mise en oeuvre du CLA, notamment la recherche sur les biofongicides pour les cultures en serres, sont affichés périodiquement sur notre site Web. Ne manquez pas d'aller consulter ces projets de temps à autre. L'un de ceux-ci peut porter exactement sur ce dont vous avez besoin pour effectuer une lutte antiparasitaire plus efficace, moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement.

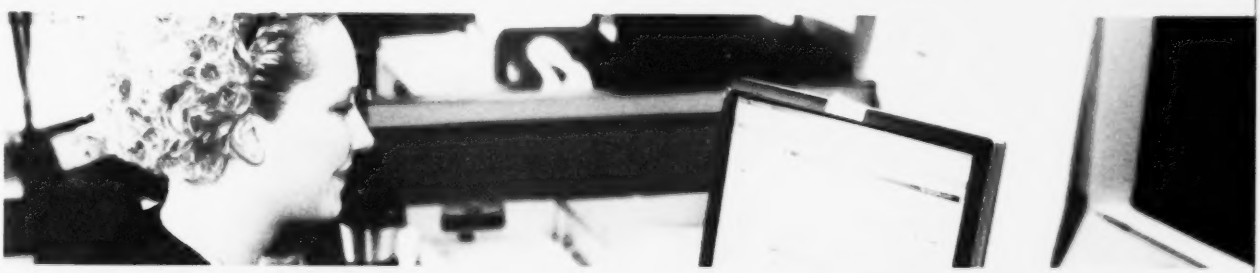

Calendrier des événements

Réunion annuelle du GTT de l'ALÉNA sur les pesticides
19 et 20 novembre 2008
Scottsdale, Arizona

Réunion annuelle de 2008 de la Canadian Weed Science Society
25 au 27 novembre 2008
Banff, Alberta

Réunion des sites de recherche sur les usages limités d'AAC de 2009
Janvier 2009
Ottawa, Ontario

Atelier canadien de priorisation des pesticides à usage limité de 2009
23 au 25 mars 2009
Hampton Inn Ottawa et Centre des conférences
200, chemin Coventry, Ottawa, Ontario

6e Symposium international sur la lutte intégrée
24 au 26 mars 2009
Portland, Oregon

Mouvements de personnel

Tim MacDonald (coordonnateur des stratégies) étant en congé parental jusqu'au début de décembre (félicitations Tim!), Élyse Dubuc et Audrey Saparno, de la Direction générale de la recherche d'AAC, ont accepté des affectations au sein du Programme de réduction des risques liés aux pesticides afin de coordonner des projets et de soutenir l'élaboration de stratégies de réduction du risque. Leslie Cass est présentement directrice intérimaire du programme.

Le directeur exécutif du CLA, Bill Boddis, a pris un congé temporaire. Ken Campbell le remplacera à titre de directeur exécutif intérimaire.

Calendrier des événements

Réunion annuelle du GTT de l'ALÉNA sur les pesticides
19 et 20 novembre 2008
Scottsdale, Arizona

Réunion annuelle de 2008 de la Canadian Weed Science Society
25 au 27 novembre 2008
Banff, Alberta

Réunion des sites de recherche sur les usages limités d'AAC de 2009
Janvier 2009
Ottawa, Ontario

Atelier canadien de priorisation des pesticides à usage limité de 2009
23 au 25 mars 2009
Hampton Inn Ottawa et Centre des conférences
200, chemin Coventry, Ottawa, Ontario

6e Symposium international sur la lutte intégrée
24 au 26 mars 2009
Portland, Oregon

Mouvements de personnel

Tim MacDonald (coordonnateur des stratégies) étant en congé parental jusqu'au début de décembre (félicitations Tim!), Élyse Dubuc et Audrey Saparno, de la Direction générale de la recherche d'AAC, ont accepté des affectations au sein du Programme de réduction des risques liés aux pesticides afin de coordonner des projets et de soutenir l'élaboration de stratégies de réduction du risque. Leslie Cass est présentement directrice intérimaire du programme.

Le directeur exécutif du CLA, Bill Boddis, a pris un congé temporaire. Ken Campbell le remplacera à titre de directeur exécutif intérimaire.